



# Académie d'Aix-Marseille

## Assises de l'éducation prioritaire

### Présentation des contributions des réseaux de l'éducation prioritaire (RRS et Eclair) de l'académie.

Demi-journée de concertation organisée dans chaque réseau en octobre 2013

### Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolutions identifiés

**Thème 6 :**  
**Perspectives relatives à a carte de l'éducation prioritaire**

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège François Villon**

**Date de la concertation : 10/10/2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 9**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus**

-Indicateurs scolaires :

\*Prise en compte des résultats scolaires (souhait du maintien des évaluations nationales et départementales) A réfléchir sur la forme.\*L'absentéisme à l'école : Absentéisme au collège lié au décrochage.\*Taux d'orientation en fin de troisième : souhait de suivre une cohorte d'élèves.

-Indicateurs « Société » :

\*La PCS et le pourcentage de boursiers avec la prise en compte des revenus médians.\*La santé : dépistage souhaité précoce aux visites médicales, interventions UFSB, PMI...\*Taux de délinquance par un rapprochement avec les services de police.\*Taux d'allophones.

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat**

-Résultats du brevet non significatif  
-Exclusion : curseur difficile à placer du fait des politiques des établissements

-Accès à la culture

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège la Capelette**  
**Date de la concertation : 10/10/2013** **Nombre de participants à l'atelier : 15**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

**Question traitée : Quels sont les indicateurs qui semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?**

<p><b>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <i>Ceux qui font consensus</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- *PCS : taux de chômage fourni par Pôle Emploi *Zonage en articulant les décisions EN et Politique de la Ville (écoles EP déversant collège EP)</li> <li>- Liaison avec la plateforme de décrochage (suivi d'une cohorte 3ème/absentéisme/taux d'exclusion)</li> <li>- Hétérogénéité des publics/multiplicité des dispositifs (SEGPA, ULIS, UPE2A, CLIS, CLIN, RASED)</li> <li>- Maîtrise de la langue française par les parents (illettrisme, allophones) en liaison avec l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaire, le taux de présence et de participation aux élections, aux réunions.</li> <li>- Mesure du mal-être des enfants et des adolescents (taux de suicide/grossesses précoces/ délinquance)</li> <li>- Composition du milieu familial (foyer)</li> <li>- Turn-over des enseignants</li> <li>- Nombre de dossiers de réorientation/signalements/prises en charge alternatives -&gt; besoin de moyens RASED</li> </ul>	<p><b>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <i>Ceux qui font débat</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Retard en 6<sup>ème</sup> -&gt; pas assez pertinent car on évite les maintiens en primaire</li> <li>-Évaluations : (primaire/6<sup>ème</sup>) problème d'harmonisation</li> <li>-Taux de dégradation (vandalisme)</li> <li>-Quels critères dans les pays les mieux placés de l'OCDE?</li> </ul>
---	---

# Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : Lycée Saint Exupéry,**

**529 chemin de la Madrague Ville, 13015 Marseille**

**Date de la concertation : 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 5**

**Thème travaillé : Thème 6, la carte de l'éducation prioritaire**

*Question traitée : Comment séparer (mentalement et physiquement) la vie dans les quartiers de la vie dans un établissement scolaire tout en maintenant une cohérence nécessaire au bon développement d'un enfant / adolescent ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Il faut séparer l'espace (physique et mental) scolaire de la vie du quartier tout en maintenant malgré tout le lien famille / école, association / école, entreprise / école.

- Dans le cadre du maintien de la carte scolaire, les établissements devraient être acteur du découpage, permettant ainsi aux élèves d'être davantage en mouvement (citoyenneté européenne, ouverture sur le monde, s'éloigner du quartier).

- Il faut atténuer l'effet communautaire et améliorer la mixité sociale en terme de comportement, d'attitude face au travail, dans l'établissement et en classe.

- Il faut internaliser la labélisation des établissements afin de limiter l'autocensure des élèves : les élèves et les familles n'ont pas besoin de savoir être en ZEP ou autre label.

- Il ne faut pas arrêter la carte scolaire au lycée et favoriser l'implantation d'IUT, BTS, Prépa, Fac, ... en classe à effectif réduit dans les zones d'éducation prioritaire.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Qui doit assurer les liens (chef d'établissement, COP, CPE, professeurs, représentants d'élèves, de parents d'élèves...) entre les établissements scolaires et le monde extérieur ?

- Faut-il maintenir la carte scolaire ? Peut-on obtenir l'ouverture d'une section, d'une option pour un seul élève afin d'éviter la fuite des élèves vers d'autres établissements ?

- Comment atténuer cet effet communautaire : uniforme, badge, mixité dans les classes, créer un nouveau lieu pour chaque classe, ... ?

- Comment labéliser des situations qui sont toutes différentes ?

# Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure : LYCÉE DES MÉTIERS LA VISTE 13015 MARSEILLE**  
**Date de la concertation : 10/10/2013** **Nombre de participants à l'atelier : 26**

**Thème travaillé : PERSPECTIVES RELATIVES À LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.*

<p>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <b>Ceux qui font consensus</b></p> <p><b>Prise en compte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la population très défavorisée, de la mixité sociale et culturelle très faible, de la ségrégation socio- spatiale ;</li> <li>- du taux d'absentéisme et du décrochage scolaire ;</li> <li>- de la maîtrise insuffisante du socle commun des compétences ;</li> <li>- de la maîtrise très insuffisante de la langue :             <ul style="list-style-type: none"> <li>* illettrisme dû à des lacunes cumulées depuis le collège voire le primaire</li> <li>* illettrisme dû à l'absentéisme</li> </ul> </li> <li>* le français est une langue étrangère pour un certain nombre d'élèves ;</li> <li>- des violences, de l'insécurité et de l'incivilité dans l'établissement (nombre de rapports d'incidents par les enseignants, cambriolages, dépôts de plainte) et aux alentours ;</li> <li>- de la zone sensible urbaine ;</li> <li>- de l'origine scolaire des élèves et des parcours scolaires singuliers.</li> </ul>	<p>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <b>Ceux qui font débat</b></p> <p><b>Prise en compte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la remise en cause par les élèves des contenus d'enseignement ;</li> <li>- de la pertinence ou non pertinence du nombre de commissions éducatives et conseils de discipline ;</li> <li>- des atteintes aux principes de la laïcité.</li> </ul>
---	---

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS collège Paul Éluard PORT DE BOUC**  
**Date de la concertation : 10 / 10 / 2013** **Nombre de participants à l'atelier :13**

#### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.*

**Points faisant consensus.**

- Conserver les indicateurs actuels qui permettent de prendre en compte les causes « sociales » des difficultés scolaires : les catégories socioprofessionnelles, le nombre d'élèves boursiers, les résultats scolaires (âge, résultats aux évaluations nationales).
- Autre indicateur à prendre en compte dans l'affectation des moyens au réseau : la capacité du réseau à construire des projets avec des objectifs évaluables, en interne et avec ses partenaires pour prendre en compte le jeune en devenir dans sa globalité en construisant des projets transversaux,
- Mettre toutes les écoles / collèges de l'Éducation Prioritaire sous un seul label, à l'intérieur de ce label, les moyens peuvent être renforcés pour répondre d'une part à des difficultés scolaires et sociales et d'autre part à la pertinence des projets déterminés dans le réseau.

**Ne faisant pas consensus**

- Ajouter un indicateur culturel car le contexte culturel peut avoir des effets sur l'absentéisme scolaire et donc sur l'absence de réussite scolaire. Le débat a porté sur la nature de cet indicateur culturel : présence des parents dans l'établissement (comment le définir), origine de nationalité (risque de dérives)...
- La sortie du dispositif de l'Éducation Prioritaire doit être possible, mais établie sur une auto évaluation par le réseau lui-même. Cette sortie risque d'entraîner des effets négatifs sur les résultats (débat)



## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : RRS de l'Argentière la Bessée ; Hautes-Alpes**

**Date de la concertation : 9 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 7**

**Thème travaillé : perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire**

*Questions traitées : quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique de l'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- nombres d'élèves allophones ; nombre d'élèves non francophones
- critères sociaux-professionnels : situation familiale compliquée ; situation économique compliquée ; le degré d'engagement des familles par rapport à l'école ; le taux de chômage ; le degré de saisonnalité des activités professionnelles des parents ; la proportion d'élèves issus de catégories défavorisées
- les problèmes de délinquance et d'insécurité ; le nombre de PPRE
- l'éloignement des écoles et du collège des lieux de culture ; éloignement des lieux de formation pour les élèves (distance entre domicile et collège, lycée, lycée professionnel)
- le classement en éducation prioritaire doit s'inscrire dans une durée équivalente à la durée d'un projet d'établissement (3 ans) voir si possible 5 ans
- le fait qu'un réseau soit en progrès en terme de résultats des élèves ne doit pas se traduire par une sortie automatique de l'EP : la dynamique engagée doit-être maintenue

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

## Assises de l'éducation prioritaire

Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Identité structure (nom, lieu) : **COLLEGE FERNAND LEGER BERRE L'ETANG**

Date de la concertation : 7/10/2013

Nombre de participants à l'atelier : 9

**Thème travaillé : PERSPECTIVES RELATIVES A LA CARTE DE L'EDUCATION PRIORITAIRE**

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

### CRITERES FONCTIONNELS

Formation des enseignants à mettre en avant, en réseau également (stage LX).  
Facilitation des échanges entre premier et second degrés.  
Prendre en compte l'amélioration apportée par des effectifs notablement plus faibles.  
Stabilité des équipes et mixité d'expérimentation.

### CRITERES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Aux critères habituellement retenus, ajouter : nombre de créances non recouvrées, nombre de familles avec des parents diplômés, précarité sociale (maladie, handicap...), perspectives économiques à prendre en compte à 5 ans, carence culturelle des familles, taux de participation des familles aux réunions parents / enseignants, nombre de familles relevant de l'aide sociale, types de problématiques sociales récurrentes liées à la parentalité.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

-Nombre de familles mono-parentales  
-Ecole à deux ans pour la prévention éducative.





# Assises de l'éducation prioritaire

Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Identité structure (nom, lieu) : **Réseau Eclair Izzo**

Date de la concertation :

7 Octobre 2013

Nombre de participants à l'atelier : 8

Thème travaillé : **Thème 6 : la carte de l'éducation prioritaire**

## Question traitée :

### Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

- Contractualisation du réseau sur cinq ans au moins afin de travailler sereinement sur du moyen terme.
- Ne pas donner aux établissements mais donner en fonction du pourcentage d'élèves défavorisés. Il existe des élèves défavorisés dans tous les quartiers.
- Nécessité d'une étude au niveau du quartier. Prendre en compte des critères hors éducation nationale (liens avec la police, les services sociaux...)
- Repenser l'éducation prioritaire au niveau de la ville : concertation avec la politique de la ville. Des besoins : transports gratuits et fréquents, accès à la culture (gratuité musées, carte BMVR distribuée (bibliothèque), ordinateurs portables attribués en fonction des revenus), infrastructures sportives (piscines en particulier), renforcement des équipes médico-sociales (orthophonistes)
- Penser l'éducation prioritaire en réseau (écoles, collèges, lycées)
- Développer l'offre des formations professionnelles (pas de lycée professionnel en centre ville de Marseille).
- Pas de Segpa de centre ville non plus.

### Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat**

- 
- 
-

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) :**

**COLLEGE DAUDET – ECOLE C. PIERRON – ECOLE J. FERRY – 13800 ISTRES**

**Date de la concertation : Jeudi 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier :**

**Thème travaillé : 6-Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire**

**Question traitée :** Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Des indicateurs sociaux constitutifs des RRS
- Absentéisme scolaire
- Evaluation CM2
- Taux de réussite au DNB
- Taux de maintien
- Incivilités : Collège / Ecole
- Conseils de discipline / mesures conservatoires de suspension de scolarité.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- 
- 
-

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) :**

**Réseau Le Canet (collèges Clair Soleil, Marie Laurencin et Henri Wallon)**

**Date de la concertation : 7 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 12**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'Éducation Prioritaire (6)

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- harmonisation territoriale en un seul label et ainsi viser une simplification des différents dispositifs.
- révision annuelle obligatoire des critères et de leurs données pour faire partie de la politique Education Prioritaire. + adaptation/modulation des moyens selon les années en prévoyant au minimum un seuil plancher
- Taux d'élèves en difficulté scolaire : résultats scolaires à l'entrée en 6e et au Brevet des Collèges
- proportion de catégories socio-professionnelles (foyers bénéficiant d'au moins 80 % des prestations sociales)
- taux d'enfants et parents non francophones et taux d'élèves ayant 1 an de retard
- l'idée qui fait consensus : les critères d'attribution du label ne doivent pas forcément être exactement les mêmes pour l'entrée ou la sortie du système. Pour une sortie progressive du système étalée dans le temps (s'assurer de la solidité de la réussite de l'établissement)

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- redéfinition des secteurs géographiques (qu'est ce qui fait que dans un même secteur, une école qui approvisionne à plus de 80 % un collège ECLAIR ne soit pas labellisée)
- Indicateur *complémentaire* : Taux d'élèves (en %) scolarisés en EPLE par rapport au nombre d'enfants du secteur (fuite vers le privé?) et % de dérogation pour viser un autre établissement mieux côté

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : LP MONGRAND, PORT DE BOUC**

**Date de la concertation : 07.10.2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 13**

### Thème travaillé : 6 : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'un établissement puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Le % de familles appartenant à des CSP défavorisées (et son évolution)
- Le taux d'élèves boursiers (et son évolution)
- L'environnement immédiat de l'établissement (et son évolution)
- L'implication du quartier ou de la commune dans la Politique de la Ville
- L'origine scolaire des élèves : nombre d'élèves de 2ndes Bac Pro ou CAP issus de divisions de 3èmes particulières (3DRA, 3DP6, PPPRS...) (et son évolution)
- Le nombre d'élèves primo-arrivants (et son évolution)

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- La remise en place d'évaluations nationales à l'entrée en 6<sup>ème</sup> ou en 2<sup>nde</sup> pour constater le nombre d'élèves en difficulté (et son évolution)

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) :**

**Lycée professionnel Colbert, Marseille**

**Date de la concertation : 15 octobre**

**Nombre de participants à l'atelier : 13**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire**

*Question traitée : quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, un lycée, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire.*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- Pour l'entrée en EP : CSP défavorisées, retard en 6<sup>ème</sup> ou seconde, actes de violence, résultats aux examens, nombre d'EANA.
- Pour le maintien : idem à l'entrée sauf performances pédagogiques, sinon l'amélioration des résultats risque d'entraîner une diminution des moyens ou une sortie de l'EP.
- Pour la sortie : uniquement un changement des CSP, dans le cadre d'un réaménagement urbain par exemple.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS Giono, Collège Jean Giono,**  
**9 Allée des chardonnerets, 13013, Marseille**  
**Date de la concertation : 09/10/13** **Nombre de participants à l'atelier : 13**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'Éducation Prioritaire.**

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y rentrer en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

-Les indicateurs doivent être sociaux et économiques

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

-les indicateurs de compétences (Exemple : lecteur palier 2)



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS MISTRAL**

**Date de la concertation : 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 10**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'Éducation Prioritaire**

**Question traitée : Quels indicateurs à prendre en compte pour qu'une école, un collège entre en Éducation Prioritaire ?**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Taux de familles non francophones.
- Taux de familles issues de catégories socio-économiques défavorisées.
- Écoles dépourvues de mixité sociale.
- Faiblesse des résultats aux évaluations nationales et internes à l'établissement.
- Taux de scolarisation en SEGPA ou ULIS.
- La définition du territoire de l'Éducation Prioritaire ne doit pas être uniquement centrée sur le collège.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Au collège, donner des moyens proportionnels à la quantité d'élèves répondant aux critères de l'Éducation Prioritaire.

## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : ECLAIR ANSELME MATHIEU**

**Date de la concertation : 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 12**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'Éducation Prioritaire**

**Question traitée : *Quels sont les indicateurs à prendre en compte pour pouvoir bénéficier de la politique d'Éducation Prioritaire***

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- Critères socio-économiques (nombre de boursiers, ressources des familles...).
- Taux de familles non francophones.
- Résultats aux évaluations nationales et aux évaluations internes d'établissement.
- Pourcentage d'élèves des écoles qui vont effectivement dans le collège Éducation Prioritaire du secteur.

Remarques : Le lien géographique école/collège est-il un critère pertinent pour faire partie ou non de l'Éducation Prioritaire ? Pertinence de la notion de Réseau Éclair : ne serait-on pas dans une nouvelle territorialité en lien avec la politique de la Ville ?

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

Comment créer de la mixité à travers l'articulation primaire/secondaire (rôle de l'assouplissement de la carte scolaire du secondaire) ?



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) :**

**Collège Paul GAUTHIER – CAVAILLON – ( R.R.S. de Cavillon )**

**Date de la concertation : Mercredi 9 Octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 15**

**Thème travaillé : PERSPECTIVES RELATIVES A LA CARTE DE L'EDUCATION PRIORITAIRE**

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.*

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus**

- Les C.S.P. doivent être prises en considération . Elles le sont en secondaire et ne le sont pas en primaire .
- L'évolution des indicateurs socio-économiques par quartier ( La ville en dispose et doit le communiquer )
- Résultats aux évaluations nationales
- Retards et résultats scolaires par l'observation de cohortes

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat**

- Le nombre d'élèves bénéficiant de mesures M.D.P.H.
- Nombre d'allophones
- La stigmatisation des écoles et collèges situés en réseau ( connotation péjorative contre-productive ) . Il vaudrait mieux remplacer le label « éclair » ou « RRS » par des dispositifs .
- Nombre d'équipes éducatives et d'équipes de suivi ( R.A.S.E.D. )

# Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : Réseau de Réussite Scolaire de Veynes**

**Date de la concertation : mercredi 9 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 8**

## Thème travaillé : perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

- **Question traitée** : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus*

- Isolement rural et/ou culturel : éloignement des universités, éloignement du centre de vie du département
- le manque d'ambition des élèves et des familles pour aller étudier ailleurs
- Mobilité importante des élèves et des familles, % de familles délocalisées sur le département sans travail
- Raisons matériel pratiques
- % des logements sociaux (important)
- Absentéisme scolaire
- Violence : comment l'évaluer
- Nécessité d'avoir des évaluations externes
- Trouver les marqueurs pour évaluer les résultats scolaires et réussir à évaluer les plus-values de réussite
- Prendre en compte les critères de performance du collège et du lycée
- Prendre en compte la disparité des problématiques d'un réseau constitué d'une zone urbaine et d'une zone rurale

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat*

-  
-  
-

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS Vitrolles (13)**

**Date de la concertation : 8 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 8**

#### **Thème travaillé : 6 – Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire**

**Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- Nécessité d'harmoniser le statut des différentes structures (écoles et collèges) – Si le collège est en ZEP, la majorité des écoles qui l'alimentent doivent avoir le même statut –
- Nécessité de prendre en premier lieu des indicateurs sociaux tels que la CSP, la typologie du logement, l'environnement géographique, le taux de boursiers (collège), le revenu des familles, la santé des enfants (taux d'obésité...), la typologie des ménages, les familles bénéficiant des minimas sociaux –
- Le transport d'enfants d'un quartier à l'autre (« busing ») n'est pas souhaitable. Ce n'est pas à l'école de créer la mixité sociale. Créer de la mixité sociale est l'affaire des communes et des politiques à travers une rénovation des quartiers et des choix relevant du PLU.
- La scolarisation des 2 ans est un élément essentiel de la réussite des élèves, il est donc essentiel de donner les moyens humains et matériels aux écoles.
- Le travail en équipe est indispensable et nécessaire à la réussite des élèves. Il faut une équipe soudée et beaucoup de solidarité entre enseignants pour rester travailler dans les lieux difficiles. En revanche, ces lieux sont valorisants professionnellement quand ces conditions sont réunies, ce qui explique la stabilité des équipes dans le RRS de Vitrolles.
- Nécessité d'un partenariat suivi entre les différents acteurs et services publiques du quartier (MDS, politique de la ville...)

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

- La restructuration en cours du quartier où se situe le RRS de Vitrolles en modifiera t-elle sa composition ?
- Est-il nécessaire d'étiqueter les réseaux ? Certaines villes ont choisi de pas rentrer en EP pour ne pas ternir leur image de marque, néanmoins certains quartiers auraient tous les critères pour y rentrer (Cf. Aix en Provence)
- Faut-il donner une prime aux enseignants travaillant dans ces quartiers ? Ne serait-il pas préférable de leur accorder des points supplémentaires pour la retraite ou, comme c'est le cas actuellement, des points supplémentaires pour le mouvement pour qu'ils puissent obtenir le poste qu'ils souhaitent après quelques années d'exercice en RRS?
- Les groupes scolaires des Vignettes et de Gauguin ne pourraient-ils pas rejoindre le RRS Vitrolles ?
- Comment créer des passerelles entre les familles et les enseignants ?
- Les enseignants peuvent-ils être cooptés par leurs pairs pour se joindre à l'équipe en place ? Un enseignant nommé à titre provisoire peut-il être titularisé sur un poste où il a donné entière satisfaction sans passer par le mouvement ?

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : ECLAIR Mallarmé,**  
**collège Stéphane Mallarmé, 35 avenue de la Croix Rouge, 13013, Marseille**  
**Date de la concertation : 09/10/13** **Nombre de participants à l'atelier : 8**

#### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- Réviser régulièrement les zones déclarées en éducation prioritaire en procédant à des évaluations de leur situation.
- Eliminer les enjeux politique pour mettre en place des critères objectifs permettant de définir les zones concernées (CSP, RSA, pourcentages de chômeurs, de boursiers,...)
- Proposer les mêmes options que les établissements non éducation prioritaire
- Sortir les établissements des quartiers afin de recréer une mixité sociale ou supprimer les établissements concentrant trop de difficultés.
- Etablir des critères de dérogations transparents.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

- Nombre d'étrangers ne parlant pas français : richesse ou handicap ?  
Indicateur recevable ?
- Moyens constants



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS Le Pontet, circonscription de Sorgues, 49 rue Thiers 84077 Avignon**  
**Date de la concertation : Mardi 8 octobre 2013**      **Nombre de participants à l'atelier :**

#### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire (6-1)

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- CSP // revenu médian // nombre de bourses, d'aides / nombre de demandeurs d'emploi ayant le niveau bac
- taux de réussite au DNB // nombre de PPRE, d'équipes éducatives, de conseil de discipline, de signalements d'incidents
- redoublement en 6e, CM2, CP // taux d'absentéisme
- orientation en fin de 3e // taux de sortie en 3e sans diplôme
- indicateurs PMI // dégradation des habitats, des quartiers // nombre de demandes de dérogation
- évaluations nationales, sur plusieurs niveaux // suivi de cohorte
- nombre d'allophones // zone de politique de la ville
- fréquentation d'un dispositif d'aide à la parentalité // nombre de familles monoparentales ; de familles nombreuses

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

- Taux de réussite au BAC
- Critères sur les langues d'origine

# Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : Collège BARBARA HENDRICKS**

**Date de la concertation : mardi 15 octobre**

**Nombre de participants à l'atelier : 8**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire**

**Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte..... ?**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Catégories sociaux professionnelles

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Bourses (des familles en grande détresse ne demande pas, revenus à N-2 ne collent pas à la réalité du moment)
- Redoublement (politique actuelle de limitation forte, n'est plus parlant)

**Compléments : Ajout du critère socio-culturel au professionnel (quotient familial, illettrisme, taux d'alphabétisation....). Alerte pédagogique (nombre d'équipes éducatives, de PPRE passerelle, réussite scolaire, absentéisme et signalement). Implication des différentes collectivités territoriales et des associations en faveur de la réussite des élèves.**



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège Alexandre DUMAS**

**Date de la concertation : 14/10/2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 5**

#### Thème travaillé : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

*Question traitée : quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

D'autres indicateurs que la CSP pourraient être pris en compte : le taux d'accomplissement du parcours scolaire avec indicateurs fiables (A1, A2, B2I, résultats aux évaluations...), le nombre de primo arrivants ou qui l'ont été.

La logique de découpage des différents niveaux d'aide rend très complexe le fonctionnement de l'éducation prioritaire. Il faudrait harmoniser les différentes strates : circonscriptions du premier degré, arrondissements, secteurs CUCS, secteurs CAF...

La maternelle doit absolument entrer dans ECLAIR.

Implanter les structures spécifiques comme DAI, UPI, SEGPA... dans des établissements où le taux des élèves en difficulté est moindre et réciproquement les BTS, Préparation aux grandes écoles ... dans des collèges où le taux des élèves en difficulté est important.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

Faire entrer ou pas les indicateurs de handicap, le nombre d'élèves bénéficiant d'un suivi judiciaire ou éducatif comme AEMO (ce qui oblige les équipes à prendre plus de temps pour l'accueil, pour la gestion de classe...) dans les indicateurs de l'éducation prioritaire.

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Identité structure (nom, lieu) : **RESEAU BARNIER**

Date de la concertation : 07/10/13

Nombre de participants à l'atelier : 11

#### Thème travaillé : Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'EP.

##### *Question traitée : Toutes*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus*

##### 1- Critères socio-économique.

- Nombre de boursiers.
- C.S.P.
- Taux de chômage des jeunes.
- Taux de délinquance.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat*

- Constitution de la famille (monoparentale, fratries nombreuses etc.)
- Prise en compte de la commune d'origine.
- Investissement des collectivités locales.



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés

### Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RESEAU BARNIER**

**Date de la concertation : 07/10/13**

**Nombre de participants à l'atelier : 11**

#### **Thème travaillé : Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'EP.**

*Question traitée : Toutes*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

2- Critères scolaires.

- Nombre d'années en retard à réactualiser.
- Taux de décrochage.
- Taux d'absentéisme.
- L'évaluation comme un indicateur notamment la maîtrise de la langue.
- Orientation et sortie sans qualification.
- Taux de réussite au DNB.
- Nombre de parents participants dans les différentes instances.
- Nombre d'enfants non- francophones.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Taux de scolarisation dès 2 ans.

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Identité structure (nom, lieu) : **RESEAU BARNIER**

Date de la concertation : 07/10/13

Nombre de participants à l'atelier : 11

**Thème travaillé : Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'EP.**

**Question traitée : Toutes**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

3- Etat sanitaire.

- Taux de signalements /IP/prises en charge.
- Taux d'encadrement médical par habitants.
- Taux de mesures éducatives.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Identité structure (nom, lieu) : **RESEAU BARNIER**

Date de la concertation : 07/10/13

Nombre de participants à l'atelier :

**Thème travaillé : Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'EP.**

*Question traitée : Toutes*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus*

4- Territoire et environnement socio-culturel.

- Nombre d'équipements et infrastructures.
- Nombre d'enfants inscrits /pratiquants des activités socio-culturelles.
- Nombre d'interventions en lien avec les établissements scolaires.
- Distance centre- ville /périphérie.
- Desserte des transports.

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat*

-

## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : RRS Manosque, collège Jean Giono**

**Date de la concertation : 14/10/13**

**Nombre de participants à l'atelier : 14**

**Thème travaillé : Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'EP.**

*Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

ECONOMIQUES / CSP, taux de chômage ou de minima sociaux, taux de boursiers

SOCIAUX/ % d'élèves ne vivant pas avec leurs parents, % de familles en situation de séjour précaire, % d'élèves allophones, % d'élèves avec suivi éducatif (AED, AEMO, PJJ...), % d'élèves pratiquant une activité extra-scolaire (sport, art,..) et données urbaines (qualité et état de l'habitat, maillage de transports publics)

SCOLAIRES/ % d'absentéisme des élèves dès la maternelle, % de PPRE et retards scolaires, % d'élèves à scolarité discontinue (mobilité scolaire), % d'élèves ne validant pas en fin de chaque cycle les paliers correspondants (1, 2 ou 3), % d'orientation en SEGPA ou dispositifs relais, % réussite au DNB, % d'incidents en milieu scolaire, % de parents présents aux réunions de rentrée, niveau d'études atteint par les parents (en France ou ailleurs), % de renouvellement des équipes enseignantes, absentéisme enseignant (pour maladie)

ACCORD UNANIME sur la nécessité de prise en compte des indicateurs dès le 1<sup>er</sup> degré (au moins CE1), même si l'école n'est pas rattachée à un collège EP

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

Les indicateurs (notamment économiques et sociaux) n'ont de valeur que par croisement, pour éviter un déterminisme réducteur

Certains ne sont que partiellement pertinents : par ex. les familles les plus en difficulté ne formulent pas toujours des demandes de bourse, de même que les familles en séjour précaire

Ont été écartées des propositions qui pouvaient paraître discriminatoires (relatives au repli identitaire et religieux notamment, qui toutefois semble pour certains favoriser le désinvestissement scolaire)